



Centre de  
**Gestion**64

**RH** &  
collectivités



**Le Point sur ...  
Le Risque Routier**

**5 décembre 2022**

# Sommaire

I - Les risques pour la santé

II - la démarche de prévention

III - Zoom sur le véhicule utilitaire léger



1



---

## Les risques pour la santé



# Accident de la route

- 1<sup>ère</sup> cause de décès au travail
- **Accidents graves**, avec conséquences humaines et matérielles parfois importantes
  - Pronostic vital mis en jeu (lésions thorax, tête)
  - Handicaps (lésions cérébrales, membres inférieurs)
  - Hémorragie interne, traumatisme cervicales
  - Projection de matériel non arrimé vers l'avant
- **La gravité des accidents de véhicules utilitaires légers** (VUL) de type camionnette est plus élevée que la moyenne (*Observatoire national interministériel de sécurité routière*)



# Risques physiques

- **Vibrations** du véhicule (fonction vitesse moyenne de conduite, type de véhicule, motorisation, période de circulation...)
  - **Douleurs dos**
- **Bruit** (moteur, circulation...). Radio et ouverture fenêtre seraient les deux éléments augmentant le plus cette exposition au bruit (d'après une étude canadienne)
  - **Perte auditive** (plus importante à gauche qu'à droite)
- **Chaleur** (en période estivale et avec des véhicules non climatisés)  
Température  $\geq 30$  °C à l'intérieur de l'habitacle, **dégradation des capacités du conducteur (temps de réaction, vigilance...)** ➔ **Accidents**
- **Lumière** des phares, réfléchissement sur route mouillée
  - **Fatigue visuelle**



# Risques liés aux postures



- **Posture sédentaire de conduite** pendant la totalité ou la plus grande partie du temps de travail
  - **Troubles musculo-squelettiques** (cou, épaules, dos)
  - Maladies cardio-vasculaires ou digestives...
  - Facteur aggravant possible : passages rapides d'une position de conduite assise et immobile prolongée à une posture debout (portage repas)



# Risques chimiques

- **Milieu urbain** : gaz d'échappement
- **Remplissage du réservoir** : vapeurs de carburant, benzène
- **Nature du chargement** : exposition aux émanations, fuites, renversement ou autre exposition accidentelle





# Risques psychosociaux



- **Contraintes professionnelles** : organisation du travail, respect des délais...
- **Conduite en elle-même** : vigilance, météo, trafic...



# Éléments altérant la capacité de conduite



- Fatigue
- Drogues (licites ou illicites)
- Médicaments : attention au pictogramme !
- Ces éléments induisent des troubles :
  - de vigilance (sommolence, mauvaise concentration, temps de réaction allongé),
  - du comportement (euphorie...),
  - de la vision (sensibilité à la lumière, troubles d'accommodation)



# 2



---

## La démarche de prévention

# Évaluer les risques

- **La conduite est un acte de travail**
  - Dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels, la collectivité doit donc prendre en compte les risques qui y sont associés au même titre que les autres risques
- **La nature et les contraintes d'un métier** influent
  - sur le mode de conduite,
  - sur les décisions prises par le conducteur
  - ainsi que sur les risques rencontrés



# Évaluer les risques

- Le risque routier se scinde en deux familles de risques :
  - Risques « **trajet** »
  - Risques « **mission** »
- **Types de véhicules :**
  - Véhicule léger, poids lourd, engin de chantier, vélo, 2 roues motorisé
- **Différentes fonctions :**
  - Transport de personnes, d'outils, de matériel, de déchets, de produits chimiques...



# Évaluer les risques

- Document Unique mis à jour périodiquement (démarche participative)

## Principales étapes de l'évaluation

**Réaliser un état des lieux des déplacements**, en tenant compte des conditions réelles de conduite (durée de déplacement, amplitudes horaires de travail, types et caractéristiques des véhicules, état du trafic, conditions météo...)

**Analyser les déplacements** (planification, organisation...)

**Identifier les agents exposés**

**Examiner les motifs et caractéristiques des déplacements**

**Analyser des accidents de mission survenus au cours des dernières années** (accidents matériels et corporels, coûts directs ou indirects)

# Choisir des mesures de prévention

## 1. Optimiser la gestion des déplacements. Exemples :

<b>a) Éviter les déplacements</b> dans la mesure du possible	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser des technologies de communication (visioconférence, audioconférence, internet)</li><li>- Regrouper les rendez-vous ou les réunions hors collectivité</li><li>- Supprimer les trajets inutiles par une meilleure préparation des chantiers, par exemple</li></ul>
<b>b) Réduire l'exposition</b> au risque routier lors du déplacement, quand celui-ci est nécessaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recourir aux transports collectifs</li><li>- Limiter les distances quotidiennes parcourues ou la durée de conduite</li><li>- Réfléchir sur la gestion des urgences et des retards</li><li>- Limiter l'usage des deux-roues à des besoins spécifiques</li></ul>

### Au quotidien, avant tout déplacement, s'interroger :

Ce déplacement est-il nécessaire ?

Peut-on privilégier d'autres modes de déplacement ? (selon la distance à parcourir ou le temps de conduite à prévoir)

Peut-on combiner ce déplacement avec d'autres déplacements routiers ?

# Choisir des mesures de prévention

## 2. Agir sur les véhicules

➤ Adapter le véhicule au déplacement et à la mission à réaliser :

**Véhicule aménagé et équipé en fonction des besoins** des personnes et des charges à transporter

Dans le volume réservé au chargement, **arrimage et répartition des charges**

**Séparation** entre la partie habitacle de conduite et le chargement (transport de matériaux, de produits, d'outils...)

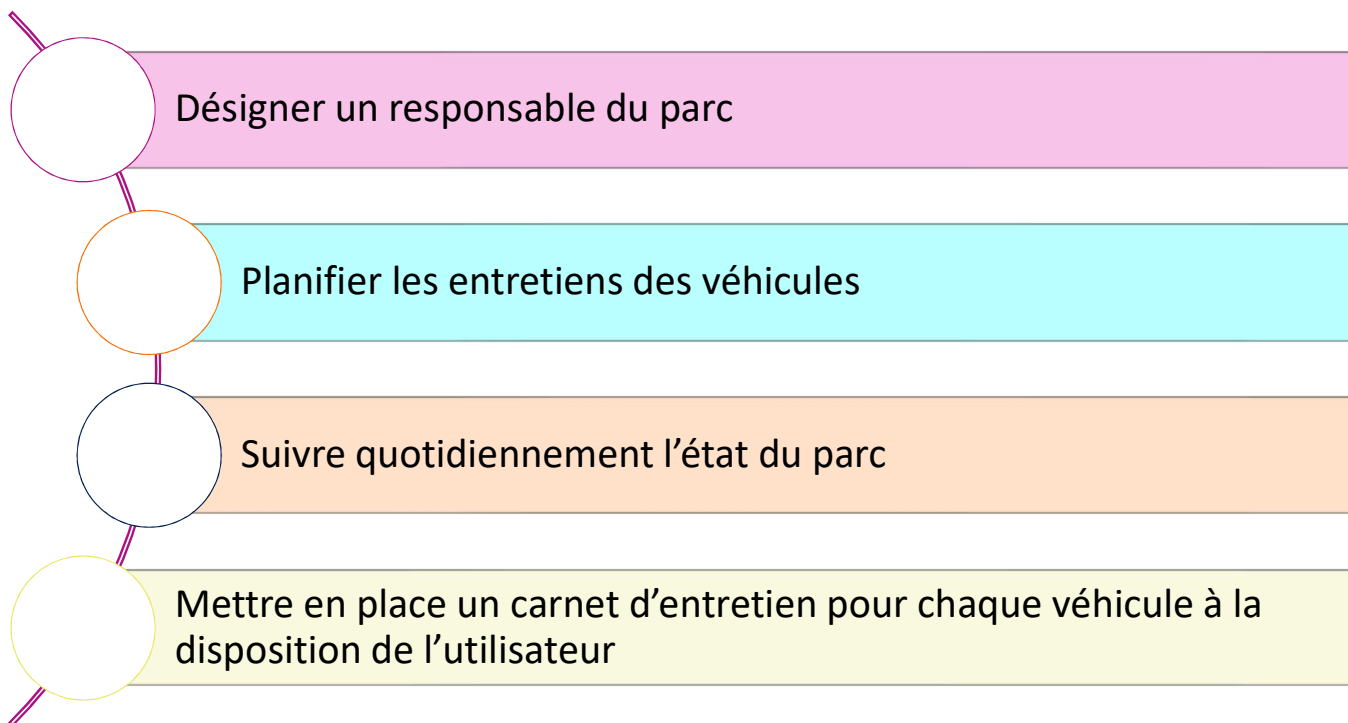
**Capacité et puissance du véhicule adaptées** au chargement. Toute surcharge constitue un facteur d'aggravation du risque



# Choisir des mesures de prévention

## 2. Agir sur les véhicules

➤ Réaliser la maintenance d'une flotte de véhicules :



# Choisir des mesures de prévention

## 3. Gérer les communications lors des déplacements

- Étude menée par l'université Gustave Eiffel et la fondation MAIF tous les ans depuis 2017
- Augmentation régulière de l'usage du smartphone au volant :
  - 43% d'utilisateurs en 2017 → 50% d'utilisateurs en 2021
  - Hormis l'envoi de mail, tous les autres usages (SMS, appels, réseaux sociaux, GPS, etc.) ont augmenté
  - 82% des conducteurs utilisent un écran au volant, et 50% d'entre eux leur téléphone
- Usage d'un écran au volant :
  - Diminution de la concentration
  - Risque d'accident de la route x 3



Protocole de communication

# Choisir des mesures de prévention

**2003** : interdiction du téléphone au volant

**2015** : interdiction du kit-main libre et des écouteurs au volant

**2020** : l'utilisation du téléphone associé à une autre infraction, peut avoir pour conséquence un retrait temporaire du permis de conduire jusqu'à 6 mois



# Choisir des mesures de prévention

## 4. Vérifier les compétences des conducteurs

- Permis de conduire en cours de validité, correspondant au véhicule
- Formations FIMO et FCO (conducteurs de poids lourds)
- Formation complémentaire pour les agents les plus exposés au risque routier (conduite en sécurité, y compris par temps de pluie, de verglas, en cas de mauvaise visibilité...)



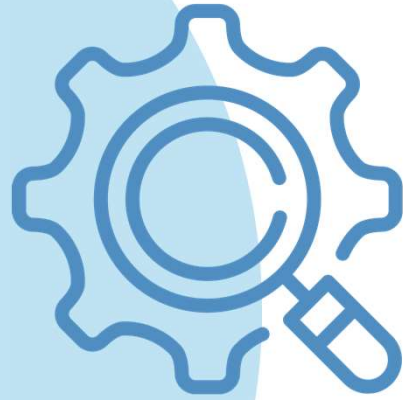
# Choisir des mesures de prévention

## 5. Prévenir les risques d'atteinte à la santé (hors accident de la route)

RISQUE	SOURCES D'EXPOSITION POSSIBLES	EXEMPLES DE PRÉVENTION
Vibrations	Conduite sur chaussée déformée Conduite sur chantiers	Suspension renforcée Siège anti-vibratile Siège ergonomique
Bruit	Conduite fenêtre ouverte	Climatisation
	Chargement bruyant	Cloison de séparation pleine Calage et arrimage des charges
Risques chimiques	Pollution urbaine Gaz d'échappement	Filtre spécifique sur l'alimentation d'air
	Émanations, vapeurs, fuites provenant du chargement	Cloison de séparation pleine entre l'habitacle et le chargement Ventilation de la zone de chargement Conditionnement hermétique du chargement

RISQUE	SOURCES D'EXPOSITION POSSIBLES	EXEMPLES DE PRÉVENTION
Gestes répétitifs	Embrayage/débrayage, changement de vitesse en circulation urbaine	Boîte de vitesse automatique
Position statique prolongée	Longs trajets Attentes prolongées	Pauses dynamiques Organisation des tournées et/ou déplacements
Stress	Contraintes horaires de livraison ou de rendez-vous	Organisation du travail Optimisation de la répartition des tournées Mise en place d'un filtre entre le client et le conducteur (dispatch, hotline)
	Densité du trafic ou conditions de conduite dégradées (pluie, brouillard, chaussée glissante, véhicule en mauvais état...)	Préparation des déplacements, en prenant en compte l'état du trafic et les conditions météorologiques Choix de l'itinéraire
Chaleur	Conduite au soleil l'été	Climatisation Mise à disposition de boissons fraîches

**3**



---

**Zoom sur le véhicule utilitaire  
léger – V.U.L.**

# Définition du V.U.L.

- Véhicule conçu et construit pour le transport de marchandises ayant un poids maximal autorisé en charge < 3,5 tonnes
- Quasi un équipement de travail (transporte produits, matériels, personnes, sert d'atelier, de vestiaire, de bureau...)
- Se conduit avec permis B comme un véhicule léger et pourtant c'est loin d'être un véhicule classique
- *PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) :*  
*poids cumulé du véhicule et de son chargement*



# Équipement

## Équipement minimal de sécurité

- Maîtrise de trajectoire (ESP/ABS/AFU)
- Airbags (conducteur et passager)
- Dispositifs de retenue de charge (cloison de séparation, points d'arrimage)
- Aménagement adapté (*Cf. 5 questions clés*)
- Dispositif de surveillance de pression des pneus

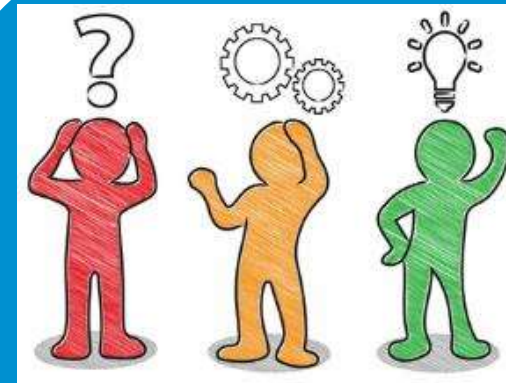
## Équipements complémentaires

- Sécurité : limiteur de vitesse, radar de recul, aide à la manœuvre, témoin de surcharge
- Conditions de travail et confort : aide à la navigation, boîte de vitesse automatique, siège et volant réglables, climatisation



# Aménagement - Arrimage

- **Aménager son véhicule en fonction du métier et de ses exigences**
  1. Faire réaliser l'aménagement par un professionnel agréé par le constructeur du véhicule
  2. Définir le principe d'aménagement en même temps que l'on choisit le véhicule
- **5 questions à se poser** pour choisir l'ensemble aménagement/véhicule (*cf. diapo suivante*)



# Aménagement - Arrimage

Quels sont les outils nécessaires à l'exercice du métier ?

Nature, conditionnement, dimensions, contraintes de transport, quantité

Quels sont les pièces et matériaux nécessaires à l'exercice du métier ?

Nature, conditionnement, dimensions, contraintes de transport, quantité

Quelles sont les sources d'énergie autonome nécessaires ?

Nature, caractéristiques

Dans quelles conditions circule le véhicule ?

Nature des parcours, réseaux empruntés, spécificités météo locales, horaires

Quel est le conducteur et l'effectif transporté ?

Conducteur (compétences, permis)

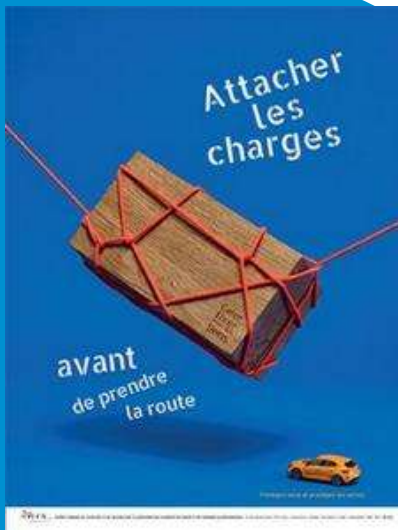
# Aménagement - Arrimage

- **Choisir correctement le véhicule en fonction des charges que l'on doit déplacer**
  - Véhicule ni trop grand ni trop petit
  - Dans tous les cas, éviter la surcharge (souvent difficile à apprécier à vue d'œil, car le chargement peut être lourd sans être volumineux)
  
- **Une surcharge du véhicule augmente le risque d'accident :**
  - Modification de la tenue de route
  - Allongement des distances de freinage
  - Augmentation du risque d'éclatement des pneumatiques
  - Usure prématurée des organes de freinage, de la suspension et des pneumatiques
  - Inefficacité du dispositif de contrôle et de maintien électronique de stabilité



# Aménagement - Arrimage

- En cas de choc ou de freinage brutal, la charge, si elle n'est pas rangée ou arrimée, est propulsée vers l'avant du véhicule. Non seulement elle peut être endommagée, mais elle peut blesser gravement ou tuer le conducteur
- Vidéo crash test INRS :  
<https://www.inrs.fr/risques/routiers/choix-vehicule.html>



# Aménagement - Arrimage

## Quelles charges arrimer et comment faire ?

Quoi ?	Comment ?
Tout ce qui se porte à plus de 2 mains doit s'attacher	<b>Attacher</b> avec des sangles fixées sur les parois latérales du VUL, ou avec un filet fixé au plancher du véhicule
Tout ce qui se porte à 1 ou 2 mains doit se ranger	<b>Ranger</b> dans des casiers, tiroirs ou coffres
Tout ce qui est léger et non dangereux peut se poser à l'arrière du véhicule	<b>Poser</b> en vrac dans le véhicule les petits objets qui, même s'ils étaient propulsés, ne présentent pas de danger (tenue de travail, bottes, gants...)



# Carnet de suivi des V.U.L.

## Suivi du véhicule à remplir par le chef d'établissement *toutes les 15 missions ou 1000 km ou après signalement*

**Vérification des niveaux**

Huile  oui  non le .....  fait le .....

Liquide de refroidissement  oui  non le .....  .....

Liquide lave-glaces  oui  non le .....  .....

Liquide de freins  oui  non le .....  .....

Liquide de batterie  oui  non le .....  .....

**Visibilité**

Vitres  oui  non le .....  .....

Balais d'essuie-glaces  oui  non le .....  .....

Rétroviseurs  oui  non le .....  .....

Plaques d'immatriculation  oui  non le .....  .....

**Pneumatiques**

Mesure pression avant  oui  non le .....  .....

Mesure pression arrière  oui  non le .....  .....

Usure, état  oui  non le .....  .....

**Éclairage**

Feux de position  oui  non le .....  .....

Feux de croisement  oui  non le .....  .....

Feux de route  oui  non le .....  .....

Feux de détresse  oui  non le .....  .....

Clignotants  oui  non le .....  .....

Feux stop  oui  non le .....  .....

Feux de recul  oui  non le .....  .....

**Propreté**

Intérieur  oui  non le .....  .....

Extérieur  oui  non le .....  .....

**Équipements particuliers**  oui  non le .....  .....

(gilet triangle, sangles, ampoules...)

**Commentaires et signalements complémentaires** (coups sur la carrosserie, rayures, etc.)

.....

.....

.....

## Exemple du guide INRS ED 6055

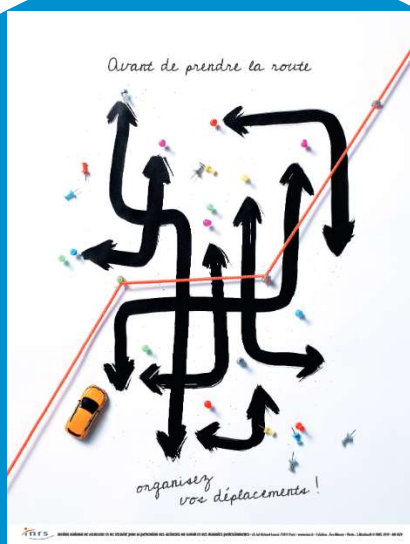
### Suivi du véhicule à remplir par le conducteur *avant chaque mission*

Nom et prénom du conducteur	Date	Nombre de passagers	Charge transportée (kg)	Vérification des niveaux	Visibilité	Pneumatiques	Éclairage	Propreté	Équipements Particuliers	Départ
				O N	O N	O N	O N	O N	O N	O N

# Ressources documentaires

- Livre blanc : 12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr (CNAMTS, MSA, CNRACL)
- Le risque routier en mission - Guide d'évaluation des risques (Guide ED6329, INRS)
- Choisir son V.U.L. (Guide ED 6046, INRS)

Affiches INRS



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Centre de  
**Gestion**64

RH &  
collectivités